



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DE
LOCATION DES SALLES MUNICIPALES A
COMPTER DU 5 SEPTEMBRE 2022**

**DÉCISION N° DM-22-331
EN DATE DU 05 SEPTEMBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision n° AU-19-250 en date du 5 juillet 2019 relative aux tarifs de location des salles municipales ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser les tarifs de location des salles municipales ;

D É C I D E

D'ACTUALISER à compter du 5 septembre 2022 les tarifs de location des salles municipales selon le tableau ci-joint et dans le respect des conditions générales d'occupation des salles municipales.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220905-lmc1H10060H1-AR Date de réception en Préfecture : 05/09/2022 Date de Publication : 05/09/2022
--